L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 3 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 26 JUIN.

A nos Confrères.

A partir du 1er juillet prochain, chaque journal devra affranchir les numéros qu'il enverra à titres d'échanges par la poste. Nous saisirons cette occasion pour réviser notre liste d'échanges. A partir de la susdite date nous n'enverrons que notre édition hebdomadaire aux journaux hebdomadaires.

GRAND FESTIVAL AUX FAUX-BOURDONS.—La cinquième fête annuelle d'exhibition pyrotechnique de l'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane, aura lieu le vendredi, 4 juillet, aux Faux-Bourdons. On en verra la programme détaillé dans nos annonces. Il est riche et promet toute espèce de distractions et d'agréments. Il y aura des courses de chevaux, des courses à pied et des danses, et aussi une variété infinie de feux d'artifice sous la direction du professeur J. Férroulet. Le tout se terminera par un banquet éblouissant et dépassant ce qu'on a vu de plus beau jusqu'ici en ce genre. Pour la vente des billets et des emplacements pour restaurants et buvettes, voyez l'annonce.

MAISON THEODORE DANZIGER AND SON.—Cette maison doit bientôt procéder à son inventaire, et, dans le but d'écouler avant cette opération certains articles de ses fonds, elle a effectué des rabais spéciaux sur ces articles. Ainsi, elle vendra 15,000 yardes de jaconas, grenadines et barèges à 10, 15 et 20 cents. On trouvera dans ses annonces une énumération de quelques autres articles offerts à des conditions fort avantageuses.

UN FONDS TOUT ENTIER DE MARCHANDISES SÈCHES AU RABAIS.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de M. J. Turcotte, rue du Canal, 158, maison blanche, concessionnaire Baronne, qui offrira, à partir de demain, lundi, 16 juin, tout son stock à des prix extraordinairement réduits et même beaucoup d'articles au dessous du prix coûtant. Ce stock est fort riche et très varié. Nous engageons donc les dames à aller l'examiner avant de faire emplète ailleurs.

COMESTIBLES ET DIVERS.—Nos lecteurs ne manqueront pas de fixer leur attention sur la grande annonce que la maison Hoyt & Wilcox, rue Tchoupitoulas, 85, au coin de la rue Lafayette, publie aujourd'hui dans les colonnes de l'*Abeille*. Cette maison est une de celles qui bravent les temps d'atonie commerciale et trouvent toujours le moyen d'entretenir le mouvement de leurs affaires. Un de ces moyens, comme on le pense sans doute, est d'avoir constamment en magasin des comestibles sains et tels que ceux que recherchent les familles. Parmi ces comestibles nous citerons du beurre de Goshen et de l'Ouest et des fromages d'une qualité tout-à-fait supérieure. On trouve aussi dans le même magasin tous les autres articles de consommation de l'Ouest, comme on le verra dans l'annonce. Un autre moyen de succès, exploité avec une grande habileté par MM. Hoyt & Wilcox, est le bon marché. Il serait bien difficile pour ne pas dire impossible, de trouver ailleurs des prix aussi modérés pour des articles de consommation aussi bons et aussi fins. Nous recommandons surtout aux acheteurs les beurres, et les divers fromages dont nous parlons plus haut. Quand ils en auront goûté, ils ne pourront plus en manger d'autres.

A BAS PRIX.—Les deux magasins de M. L. Byrne & Co., l'un au coin des rues Magasins et Jackson, et l'autre rue du Canal, 205, se font remarquer par la beauté et l'éclat de leurs étoffes et aussi par la modération de leurs prix. On y trouve en ce moment des marchandises blanches pour toilette à fort bon marché.

GRAND PIANO STEINWAY ET MEUBLES ÉLÉGANTS.—Voyez l'annonce de Placide J. Spear, encanteur, à la colonne des encans. Vente mardi 17 juin chez C. J. Englandt, rue d'Enghien, à 10 heures et demie du matin.

☞ Allez voir les pans mas au Rob't E Lee, coin Royale et St Louis.

☞ On trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille Levée Nos 121 et 1

1000 cartons de rubans assortis provenant des encans de New York, chez C. Jaubert & Co., 30 Chartres. Occasion sans pareille.

—Lampes d'une piastre vendues à 50 cents, No 62, Camp, et 15, Dauphine.

SIROPS, CANDIS, — Les sucreries, bonbons, chocolats, surtout les candis qui sortent de la fabrique de MM. Norman & Reiss, une des plus importantes du Sud, rue Vieille-Levée, 121 et 123, sont d'une excellence remarquable. On en parle beaucoup et leur réputation est grande, mais nous croyons qu'ils sont encore au dessous de leur réputation. Il suffit d'en goûter pour en être convaincu. La même fabrique s'occupe aussi de gâteaux, de pièces montées et de tout ce qui se rattache au commerce de la confiserie. Le même établissement fournit à la consommation des macaronis, du vermicelle, des extraits de café et beaucoup d'autres articles des plus recherchés. Quant aux sirops que fabriquent MM. Norman & Reiss, ils en ont toujours un assortiment fort riche et provenant des fruits les plus estimés d'Europe et d'Amérique. On peut dire sans exagération que ces sirops sont d'une finesse extrême et d'un goût tout à fait supérieur.

☞ Il ne faut pas accepter de confiance un produit simplement parce qu'il est nouveau et sur la foi de son nom, aussi les propriétaires des HOME STOMACH BITTERS n'ont-ils pas cette prétention. Ils invitent seulement les consommateurs à faire l'essai de leur produit et à le soumettre à l'examen de tout médecin compétent, convaincus qu'ils sont de voir leurs bitters appréciés par les hommes de goût et les amateurs pour leurs propriétés bienfaisantes et pour leur saveur agréable.

☞ Jus de Fruits français. — Fraises Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

☞ Chapeaux de Panama, à grand sacrifice au Rob't E. Lee.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

— Service complet d'articles de toilette à bon marché, 62, Camp et 15, Dauphine.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

UN FAUX HIDALGO.—Connaissez-vous don Pedro de Salas y Ranchez de Vallajon, marquis de Santa Ciudad, comte de Torrejon et "seigneur de biens dont il ignore le compte."

Ce gentilhomme accompli, que vous avez certainement rencontré au théâtre ou aux courses, a été arrêté hier dans un lounge infâme qu'il occupait rue d'Argenteuil.

Il est accusé d'un gros vol de diamants commis l'an dernier à Fontainebleau, et dont le produit est complétement dissipé.

Hâtons-nous de dire pour l'honneur de la noblesse espagnole, que don Pedro de Salas y Ranchez de Vallajon se nomme, de son véritable nom, Martin Bon, et est originaire des Basses Pyrénées.

Le procès de Martin Bon, qui aura lieu prochainement, ne peut manquer d'être des plus curieux.

L'anneau de Polycrate:

Une trouvaille des plus singulières a été faite hier dans l'établissement de M. C. — l'un des premiers restaurateurs de la capitale.

On a découvert dans les entrailles d'un magnifique saumon, tout frais débarqué des Halles-Centrales, une bague ornée d'un brillant d'une grande valeur. Comment et dans quelles circonstances cette bague a-t-elle pu être avalée par le saumon? C'est une question à laquelle nous ne saurions répondre, et nous nous bornons à enregistrer le fait qui est absolument authentique.

Le Nouveau Gouvernement.

LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

Le maréchal Mac-Mahon, duc de Magenta, est l'homme national que la voix du pays appelait à diriger les destinées de la France, en ces jours de deuil et de Réparation. Il est né le 13 juillet 1808, au château de Sédières, dans le département du Cantal, de l'ancienne et noble famille irlandaise Mac-Mahon, qui s'était attachée à la destinée des Stuarts. Fils d'un pair de France qui fut un des amis personnels de Charles X, il était reçu, en 1828, à l'école de Saint-Cyr, et en sortait deux ans après comme sous-lieutenant à l'école d'application d'état-major.

Détaché au 56 hussards, il fut envoyé en Afrique en 1830, et fit les premières guerres de l'Algérie.

Lieutenant le 20 avril 1831, il servit comme aide-de-camp du général Achard au siége d'Anvers. Capitaine le 20 décembre 1835, et successivement aide-de-camp des généraux Bro, D[illegible] et Bugeaud, il se signala par des faits d'éclatante bravoure. Nommé commandant du 1er bataillon de chasseurs à pied le 26 octobre 1840, lieutenant-colonel du 2e régiment de la légion étrangère en 1843, colonel du 41e de ligne le 15 avril 1845 et enfin le 1er juillet 1848 le 2 décembre suivant, il était nommé général de brigade, et fut promu au grade de général de division le 16 juillet 1852.

M. de Mac-Mahon commandait en 1852 la division de Constantine, lorsqu'il fut appelé, au mois d'avril, au commandement de la 1re division d'infanterie du 1er corps de l'armée du Nord, et au mois d'août, il alla remplacer le général Canrobert dans le commandement de la [illegible] corps d'armée d'Orient. L'assaut de Sébastopol ayant été résolu, le général de Mac-Mahon fut chargé d'enlever la tour Malakoff, clef de la place.

Promu grand-croix de la Légion-d'Honneur après cette affaire, le 22 septembre 1855, et chargé du commandement du corps de réserve, le général de Mac-Mahon fut à son retour nommé sénateur, le 24 juin 1856. L'année suivante, il reçut le commandement de la deuxième division du corps expéditionnaire, chargé de soumettre la Grande-Kabylie, sous les ordres du général Randon. En 1859, le général de Mac-Mahon fut nommé commandant en chef du deuxième corps de l'armée d'Italie. Le 3 juin, il passa le Tessin à Turbigo; le 3, il fit enlever le village de Robecchetto et s'y installa; le 4, il prit une part décisive à la bataille de Magenta, et fut, le lendemain, nommé maréchal de France et duc de Magenta.

Au mois de novembre 1861, le maréchal de Mac-Mahon fut chargé de représenter la France au couronnement de Frédéric Guillaume III, roi de Prusse. A son retour, il était investi du commandement du 5e corps d'armée, en remplacement du maréchal Canrobert; et, le 1er septembre 1864, un décret impérial le nommait gouverneur-général de l'Algérie.

Au mois de juillet 1870, le maréchal de Mac-Mahon quittait Alger, pour venir prendre le commandement du 1er corps de l'armée du Rhin. On sait ce que fut la journée de Reichshoffen, pendant laquelle le héros de Magenta sombrait, avec son vaillant corps d'armée, l'effort des masses prussiennes, trois fois supérieures en nombre, et comment il opéra sa retraite sur Nancy et Châlons. Blessé grièvement, dès le début de la bataille de Sédan, et même depuis pour mort, pendant quelques jours, le maréchal de Mac-Mahon se rétablit cependant, et alla partager en Allemagne à Wiesbaden, la captivité de ses compagnons d'armes.

Rentré en France, au mois de mars 1871, à la veille de l'insurrection, il fut placé à la tête des troupes chargées de la combattre.

Dans cette longue carrière, si brillamment parcourue, la politique n'a jamais tenu qu'un rôle très effacé. Un jour pourtant, M. de Mac-Mahon, sénateur de droit, par sa dignité de maréchal, a exprimé un vote par lequel se sont affirmées l'indépendance et l'élévation de son caractère: *oui! entre tous ses collègues du Luxembourg, il a voté contre la loi de sûreté générale.*

M. LE DUC DE BROGLIE,

Ministre des affaires étrangères, vice-président du conseil:

M. le duc Albert de Broglie, né en 1821, est membre de l'Académie française, administrateur de plusieurs compagnies de chemins de fer, et ancien collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*, où il a publié de nombreux travaux historiques sur l'ancienne Rome. Jusqu'au 8 février 1871, M. le duc de Broglie n'avait siégé dans aucune Assemblée politique.

Nommé ambassadeur de la République française à Londres, M. de Broglie a résigné ses fonctions pour venir combattre à la Chambre le gouvernement qu'il représentait. Il fut le président de la députation des *bonnets à poil*.

Il a été nommé député dans le département de l'Eure, par 45,458 suffrages.

M. BRULÉ,

Ministre de l'intérieur:

M. Célestes-Ernest Beulé est né à Saumur, le 29 juin 1826. Sa nomination prouve que l'archéologie même a tout. Ancien élève de l'Ecole normale, professeur de rhétorique à Moulins, puis professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux Arts depuis 1862, il est surtout célèbre par des fouilles faites sur l'emplacement de Carthage.

Député de Maine-et-Loire (101,364 suffrages), membres du centre droit, M. Beulé a été rapporteur du budget de l'instruction publique et la commission des théâtres.

Toutes les combinaisons ministérielles le désignaient comme devant prendre la direction du ministère de l'instruction publique ou des beaux-arts.

M DE CISSEY,

Ministre de la guerre:

M. de Cissey est né à Paris en 1812. Ancien élève de Saint-Cyr, il s'est distingué en Afrique et en Crimée; général de division depuis 1868, M. de Cissey a pris part aux combats de Borny, Bezonville et Saint-Privat pendant la guerre, et à la prise des forts d'Issy et de Vanves, pendant la Commune. Il conserve le portefeuille de la guerre que lui avait confié M. Thiers; *par intérim*, dit le décret.

Député pour l'Ile-et-Vilaine par 60,562 suffrages, et pour la Seine par 100,265.

M. DOMPIERRE D'HORNOY,

Ministre de la marine:

M. Albert Dompierre d'Hornoy est né le 24 février 1816. Enseigne en 1834, capitaine de vaisseau en 1854, il prit à cette époque le commandement du yacht impérial *l'Eprégle*. Contre-amiral en 1864, il fut nommé en 1869 directeur du personnel au ministère de la marine, et conserva ce poste pendant la guerre. Il est le petit neveu de Voltaire.

Nommé député de la Somme par 96,600 voix; il est membre du centre droit.

M. MAGNE,

Ministre des finances:

M. Pierre Magne est né à Périgueux, le 3 décembre 1806.

Avocat en 1831, conseiller de préfecture en 1835, député en 1843, sous-directeur d'Etat au ministère de la guerre en 1846, sous-secrétaire d'Etat aux finances en 1849, ministre des travaux publics en 1851, et démissionnaire à la suite du décret du 23 janvier 1852, qui confisquait les biens de la famille d'Orléans.

M. Magne fut, sous l'empire, ministre des finances à deux reprises, de 1854 à 1860, et de 1867 à 1869. Dans l'intervalle, il fut ministre sans portefeuille et membre du conseil privé. M. Magne était sénateur depuis le 31 décembre 1852 et grand-croix de la Légion-d'Honneur depuis 1854. L'empire avait comblé M. Magne de faveurs.

M. Magne est un électique. A l'exception du gouvernement né le 4 septembre, M. Magne a servi tous ceux qui lui ont succédé, depuis son entrée dans la vie publique.

Il a été élu député de la Dordogne, aux élections de juillet 1871, par 76,827 suffrages.

M. BATBIE,

Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts:

M. Anselme Batbie est né dans le Gers, le 31 mai 1828.

Professeur de droit à Toulouse, puis à Paris, M. Anselme Batbie, député du Gers, fut un des quinze délégués qui accompagnèrent M. Thiers à Versailles, pour discuter les préliminaires de paix. Rapporteur de la commission de Kerdrel, nommée après le Message du 13 novembre 1872.

M. Batbie s'est fait remarquer par son ardeur contre le gouvernement de M. Thiers. C'est lui qui a demandé l'organisation du "gouvernement de combat."

Il a fait partie, avec le vice-président du conseil, de la députation des *bonnets à poil*.

Nommé député du Gers par 59,860 voix.

M. ERNOUL,

Ministre de la justice:

M. Ernoul est né en 1829. Il est bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Poitiers. Peu connu jusqu'à présent, il a attaché son nom à l'ordre du jour qui a décidé du sort du gouvernement de M. Thiers.

Le dévouement de M. Ernoul au gouvernement du Saint-Siége lui a valu la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire.

Nommé député dans la Vienne par 54,720 suffrages.

M. DE LA BOUILLERIE,

Ministre de l'agriculture et du commerce:

C'est le plus inconnu des membres du cabinet. Il est né en 1823, et ne s'est fait remarquer jusqu'à présent que par son opposition constante à M. Thiers.

Nommé député dans le Maine-et-Loire par 98,258 suffrages.

M. DESEILLIGNY-PIERROT,

Ministre des travaux publics:

M. Alfred Deseilligny est né en 1826. Il dirigea le Cresson avant M. Schneider, dont il a épousé la fille. Il dirige actuellement une usine, à Decazeville. Il a été vice-président du centre gauche: mais, le mois de juin 1874, prévoyant l'avènement du centre droit, il donna sa démission et reprit sa place dans les rangs du centre droit.

Nommé député de l'Aveyron par 56,215 suffrages.

M. PASCAL,

Nous-secrétaire d'Etat du ministère de l'intérieur:

Après avoir été préfet à Nantes, M. Pascal a été chargé de la difficile administration du Rhône, qu'il a quitté pour venir occuper, au Conseil d'Etat, le siége que lui ont valu les suffrages de l'Assemblée nationale.

Après, plus tard, par M. de Goulard, à la [illegible] ministère d'Etat du ministère de la guerre, M. Pascal a été [illegible] retraite [illegible] ministère de l'intérieur.

LES INCIDENTS.

M. [illegible] conseillait hier aux [illegible] y [illegible] l'ordre. L'annonce du [illegible] obligée de la majorité qu'on lui a [illegible] niqué sans lui en faire connaître la signification, le trouva presque joyeux. "Je m'attendais, dit-il, à ce [illegible] Ouvrez-vous, il se montra stupéfait. Mais il ne croyait pas que sa démission serait acceptée, surtout acceptée aussi rapidement. Il espérait que le vote serait remis à lundi.

Voici un mot dont nous croyons pouvoir garantir l'authenticité. Un ministre, en présence de l'attitude de la majorité, "Souvenez-vous du 20 janvier 1871, répondit un député." Les ministres se regardèrent avec beaucoup [illegible]. C'est que ce jour-là M. Thiers, M. Dufaure et M. de Rémusat faisaient, positivement au cabinet, la situation qu'ils ont subie! Les rapprochements est curieux.

M. Barocha, ancien ministre nouveau, prétendait, comme M. Thiers et M. Dufaure, qu'il fallait adresser les actes de clôture avant de le condamner, et M. Dufaure à protester énergiquement contre cette théorie, et M. Thiers de s'écrier: "Ignorez-vous donc que le conseil a été vivement blâmé dans la carrière parlementaire, et bien je n'avais pas encore vu le pouvoir assurant la majorité." Qu'a fait M. Thiers depuis pour en faire une?

Signalons un episode du discours présidentiel qui a pu ne pas être de la parfaite convenance du préfet de la Seine. Ce fonctionnaire se trouvait dans la tribune de M. Thiers au moment où M. le président disait avant la clôture de la session: "Quand vous vîtîtes que vous ne pouvions pas monarchistes mais seulement conservateurs, un vote vint qui prouvait que, par des amendements [illegible] disant [illegible] M. Buffet a dû menacer de faire évacuer la tribune où se trouvaient Mme Thiers et plusieurs personnes attachées à la présidence. La fille de M. Calmon s'explique, mais il a été malaisé; il ne peut malheureusement plus être réconpensé.

Dans l'analyse du discours de M. Thiers, publié hier soir par l'*Ordre*, nous trouvons l'incident suivant:

—Vous me reprochez, s'écrie l'orateur et s'adressant à M. de Rouher, d'être le protégé du bonapartisme! Eh bien, vous, vous serez le protégé de l'Empire.

—L'Empire est fait, dit M. Rouher.

L'interruption de M. Rouher ne figure pas au compte rendu sténographique.

La physionomie de Paris le lendemain du 24 mai.

Si Paris s'est montré agité pendant la soirée de samedi, la journée d'hier dimanche s'est passée de la façon la plus tranquille.

—Quel dommage qu'il ne pleuve pas! disaient les Parisiens dès le matin.

Cela eût empêché les manifestations.

Malgré ce temps magnifique, les Manifestations sont restées chez elles. Pas une seule n'a mis seulement le nez à la fenêtre.

La foule était immense sur toute la ligne des boulevards, de la Bastille à la Madeleine. Il y avait des promeneurs, du reste, et pas de rassemblements. Sur la petite Bourse, où la rente montait facilement.... Regardez plutôt les cours, à vendredi et lundi qui leur ont commencé!

Les cafés étaient remplis, mais les consommateurs étaient presque tous des commerçants endimanchés, ne se mêlant de politique que tout à fait platonique-ment.

Beaucoup de promeneurs prenaient copie de la proclamation du maréchal de MacMahon, affichée, comme on sait, sur les murs.

A trois heures, M. le gouverneur de Paris, accompagné d'un colonel d'état-major et d'une escorte de cuirassiers, a suivi la ligne des boulevards, pour voir par lui-même quelle était la tenue de la population parisienne. Il a dû être singulièrement satisfait de cette inspection.

Monde fantastique aux Champs-Elysées et au Bois. Les voitures étaient si nombreuses, qu'il leur fut [illegible] marcher au pas. Tout le beau monde qui n'était pas à Chantilly défilait devant les curieux, en landau ou en victoria.

Dans les quartiers excentriques, que nos reporters ont parcourus pendant toute la journée, calme plat également. On rencontrait bien, çà et là, quelques ivrognes qui criaient, d'une voix avinée: "Vive la République!" mais ce sont des d'orateurs de carefour ni de brailards.

Les troupes n'étaient consignées dans aucune des casernes de Paris, et le chef de la police municipale avait jugé inutile de doubler les postes de sergents de la paix.

—On mande de Nantes, le 23 mai, 6 heures 40 minutes du soir:

"Les funérailles civiles du docteur Guépin viennent d'avoir lieu. Une foule immense d'ouvriers et des bourgeois suivait le convoi ou formait la haie. Il n'y a eu aucun désordre."

—Le *Courrier du Bas-Rhin* dit que des pourparlers engagés font penser que M. Klein, ancien maire de Strasbourg, consentira à reprendre ses fonctions.

—La vie publique ne semble pas près de renaître en Alsace. Dimanche dernier des élections pour sept conseillers municipaux ont eu lieu à Sainte-Marie-aux-Mines. Or, sur 2,000 électeurs inscrits, le candidat le plus favorisé n'a réuni que 65 voix. Il n'y a pas eu d'élection. Le *Courrier du Bas-Rhin* annonce que l'on se voit réduit à recourir à un nouveau vote demain, dimanche.

—Une mésaventure plaisante arrive à M. Laurier: Arrêté, Brémond, Muraire et Darbas, au nom des républicains de Toulon et par l'entremise du *Progrès du Var*, lui font savoir qu'il n'est plus un citoyen, mais un simple monsieur, et qu'il a démérité du suffrage universel.

A monsieur Clément Laurier, député du Var.

Nous, républicains radicaux de Toulon, sommons M. Clément Laurier, député du Var, de donner sa démission au bureau de l'Assemblée nationale, étant qu'il a quitté l'Etat d'après son faux discours dans les réunions publiques ou privées, et par sa profession de foi perfide et mensongère, dont des électeurs du 2 juillet 1871.

Inutile de rappeler les fausses qu'il a commises à l'égard du parti républicain: elles sont trop nombreuses pour les énumérer, et, s'il lui reste tant soit peu d'honneur, il ne persiste pas *après* à la soi-disant [illegible] qui lui est faite par les républicains radicaux de Toulon.

Dans le cas contraire, le Var le considérera comme un usurpateur du suffrage universel.

ROCHEFORT ET LES NOUVELLES DU 24 MAI.—On lit dans le *Gaulois*:

Quand le directeur du dépôt de Saint-Martin de Ré vint annoncer la nouvelle de la chute de M. Thiers à Henri Rochefort, il venait de s'habiller et écrivait.

En voyant entrer le directeur, il se leva et vint cordialement à lui, se doutant bien de quelque chose de nouveau.

Au nom de Mac-Mahon:

—Ah! par exemple, dit-il, les bras m'en tombent!

Et, en effet, pâlissant légèrement, il se laissa tomber sur son banc; puis il répéta d'un air soucieux, et comme en réfléchissant: "Mac-Mahon! Mac-Mahon!"

Il demanda alors s'il y avait des détails plus complets, et, sur la réponse négative du directeur, il ajouta:

—Mais quel diable de cabinet va-t-il former?

Et il cherchait à recueillir ses souvenirs pour grouper d'une façon homogène une liste de cabinet.

Aussitôt le directeur sorti, Henri Rochefort se promena à grands pas dans sa cellule. Il semblait sous le poids d'une certaine préoccupation fébrileuse.

A l'heure ordinaire, c'est-à-dire de midi à trois heures, il reçut la visite de ses fils et de sa fille, ainsi que celle des personnes munies de la permission habituelle; mais il se montra nerveux, agacé, presque cassant.

—L'Assemblée, répétait-il, a outrepassé ses pouvoirs en brisant par ce vote le pacte de Bordeaux et la constitution Rivet. M. Thiers était lié à elle comme elle était liée à M. Thiers, et elle n'avait pas plus le droit de voter le remplacement de M. Thiers que M. Thiers n'avait le droit de donner sa démission.

Rochefort a écrit aussi beaucoup de lettres à ses amis politiques, et quoique vers le soir son agitation intérieure se fût sensiblement calmée, on voit qu'il est réellement et sérieusement préoccupé.

—M. Oswald nous annonce ce matin, dans le *Gaulois*, que Mme Adelina Patti vient d'échapper à un sérieux danger, un du dernier, au Théâtre-Royal italien.

Au moment où le pont doit se briser, au second acte de *Dinorah*, Mme Patti est le pied droit pris dans une trappe et tomba en arrière; elle resta ainsi quelques instants sans qu'on pût la relever.

Quand on parvint à la ramasser, Mme Patti était sans connaissance, et on la transporta dans sa loge sans qu'elle eût repris ses sens.

Heureusement, il n'y avait aucune fracture, et le courage de la grande cantatrice a été tel qu'après un peu de repos elle a pu terminer la représentation avec son succès habituel.

—Un mari qui délaisse son épouse; tâche de se faire pardonner sa froideur par des cadeaux. Un jour c'est une bague, le lendemain un bracelet. Hier, c'était une douzaine de mouchoirs brodés, que sa femme prit de ses mains en soupirant.

—Albert, ajouta-t-elle, aux douze mouchoirs que vous me tendez, j'en préférerais un seul que vous me jetiriez!

—Il paraît que les élèves du collége Chaptal reçoivent dans cet établissement une éducation militaire excellente.

Nous avons vu dimanche un *soudard de treize ans* qui jurait sur son chassepot et disait: Nom d'une canonne! pour un rien.

—C'est un vrai troupier, disait son père émerveillé.

—Mon ami, murmura tout bas son épouse, il n'est peut-être pas prudent de le laisser sortir avec la bonne....

—Les deux patrons des journalistes: Saint-Pochin, quand ils sont jeunes;—Saint-Hospice, quand ils sont vieux.

THÉATRES, CONCERTS, &c.

JARDIN DE MAGNOLIA.

Grand Concert Gratis et Bal.

JARDIN DE MAGNOLIA.

DIMANCHE GRAND CONCERT GRATIS ET BAL.

Consulado de España.

Consulat de France A LA NOUVELLE-ORLEANS.

PENSION FRANÇAISE A LA BAIE ST-LOUIS.

Consulat de France A LA BAIE ST-LOUIS.

Bains Froids et Chauds.

Chemin de fer central de l'Illinois.

Baignoires patentées de M. HUET.

Louisiana State University, A BATON-ROUGE, LOUISIANA.

ORGANISATION MILITAIRE.

A Vendre POUR CAUSE DE DÉPART.

A vendre pour cause de départ.

Bonne Occasion.

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre.

A louer.

Chaux de l'Alabama.

Glace. Glace. Compagnie de Fabrique de Glace de la Louisiane.

Fonds Publics.

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

Bain St-Louis.

Pension Française, TENUE PAR MADAME TASSET.

Hôtel Stockton, A la Baie St-Louis.

Hôtel Boulo, A Biloxi, Miss.

Hôtel Shady Grove, A Biloxi, Mississippi.

Restaurant Cosmopolitain.

Restaurant Français A LA MOBILE.

Restaurant Cosmopolitain.

Cafe de la Rotonde DE L'HOTEL ST-LOUIS.

Cazaux & Vergnole, NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

Eau Vinaigre, Cognacs et Cordiaux.

Cuvée Rouge et Blanche.

Cuvée Rouge et Blanche.

Cuvée Rouge et Blanche